

# Bénéfice en hausse en 2017/2018 et objectifs renforcés pour 2025

© 18/12/2018 |  Terre-net Média

**Le premier groupe agricole coopératif français InVivo a vu son bénéfice net augmenter de 35 % sur son exercice décalé 2017/2018 et vise une croissance de sa rentabilité d'ici à 2025, sur fond de léger recul du chiffre d'affaires dû à un « effet conjoncturel ».**

Le bénéfice net d'**InVivo** s'est établi à 46 millions d'euros contre 34 millions l'an dernier, tandis que l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) atteint 163,2 millions (+ 22 %) après distribution de 95 millions de ristournes aux coopératives adhérentes, a annoncé le groupe mardi. Le chiffre d'affaires recule en revanche à 5,2 milliards d'euros sur l'exercice clos au 30 juin dernier, contre 5,5 milliards sur l'exercice précédent. **La baisse est due à un « effet conjoncturel »** sur le commerce des céréales de InVivo Trading, « sans que cela touche la rentabilité », a expliqué le directeur général Thierry Blandinières lors d'une conférence de presse. « Tous les autres métiers ont progressé en chiffre d'affaires comme en Ebitda », a-t-il ajouté.

La **cession de Neovia, filiale santé et nutrition animale, au géant américain** des matières premières et du négoce agricole Archer Daniels Midland (ADM) qui aboutira début 2019, devrait rapporter un milliard d'euros à InVivo, et lui permettre de dégager des liquidités pour investir. Mais cette filiale a représenté également 108 des 163,2 millions d'euros d'Ebitda lors de l'exercice 2017/18. Le groupe va donc devoir accélérer son travail sur la rentabilité de ses filiales. InVivo prévoit donc de régresser lors des deux prochains exercices à 100 millions d'euros d'Ebitda, avant de « remonter à 180 millions dans trois ans ». « Les moteurs sont là, il faut que l'avion décolle maintenant », a assuré Thierry Blandinières en déclinant les trois principaux relais de croissance d'InVivo : Bioline, les jardineries et le vin. **L'activité de biocontrôle, semences et produits phyto, regroupés depuis un an sous le nom Bioline**, affiche en 2017/2018 un chiffre d'affaires en hausse de 60 % sur un an à 340,6 millions d'euros.

## Agriculture de précision

« Mais nous avons le projet de réaliser 1 milliard d'euros en 2025 avec un Ebitda de 100 millions contre 40 millions aujourd'hui », grâce notamment à l'agriculture de précision, a indiqué Thierry Blandinières. « Nous allons investir dans les nouvelles technologies », pour **développer une place de marché pour les agriculteurs** notamment, car dans le cadre de la séparation de la vente et du conseil des produits phytosanitaires, « InVivo aurait un rôle à jouer pour la distribution de ces produits, et le conseil resterait aux coopératives », a-t-il indiqué. Le groupe serait également bien placé pour gérer toutes les données que génère la numérisation de l'agriculture (capteurs, drones et machines connectées) et les rentabiliser en créant de nouveaux services.

L'activité de la branche « retail » (jardineries) est passé à 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice avec l'acquisition de Jardiland. InVivo compte également faire croître cette activité en vendant de l'alimentation, venue des coopératives locales, dans les magasins, car le chiffre d'affaires des jardineries est concentré sur quelques mois. « Nous voulons rééquilibrer le modèle pour avoir de la consommation toute l'année en ajoutant à la vente de végétaux, du "pet food" (aliments pour animaux de compagnie) et de l'alimentation », et ainsi atteindre en 2025 2,8 milliards de chiffre d'affaires et un Ebitda de 100 millions, contre 40 aujourd'hui, selon le directeur général du groupe.

InVivo prévoit dans les cinq ans d'investir 200 à 400 millions d'euros dans quelque 300 points de vente pour y ouvrir des enseignes Frais d'ici ou Bio&co, en mutualisant les caisses et les parkings dans ses jardineries Jardiland, Gamm vert et Delbard.

La toute jeune filiale InVivo Wine, créée il y a trois ans, a elle atteint 237,3 millions d'euros de ventes, contre 37 millions l'année précédente, et le groupe projette d'arriver en 2025 à 1 milliard de chiffre d'affaires et 50 millions d'Ebitda, contre 6 aujourd'hui. InVivo veut créer une plateforme pour vendre des vins français à l'international, mais pour cela, il envisage de parier sur « des marques dédiées à chaque segment de consommateur » plutôt que sur des appellations d'origine, explique Thierry Blandinières.